

TERMINOLOGIE DE LA FORME

Pour plus de clarté nous avons adopté la terminologie de la forme définie par L. RAMA.

La forme est un volume délimité par une surface gauche se décomposant comme suit (fig. 8) :

1. surface supérieure
2. surface inférieure
3. surfaces latérales

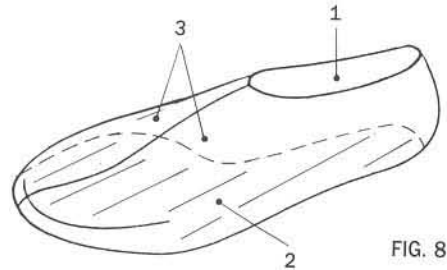


FIG. 8

1. Le dessus s'appelle **sommet de la forme**. La surface est limitée par le contour, avec son axe et sa largeur.

2. Le dessous s'appelle **surface plantaire**. Elle correspond à la plante du pied.

3. Joignant le dessus au dessous, sont les **surfaces latérales** ou versants (fig. 9) :

- 1 - versant intérieur
- 2 - versant extérieur

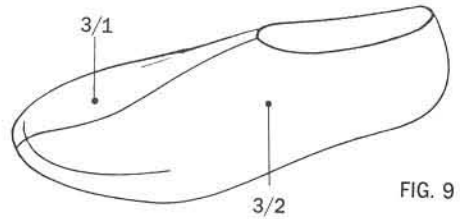


FIG. 9

Lorsqu'on regarde la forme **par-dessus** on distingue (fig. 10) :

- 1 - la surface limitée par le contour du sommet, avec son axe et sa largeur,
- 2 - la largeur maximale de l'arrière,
- 3 - le gras de la cambrure externe,
- 4 - le gras de la cambrure interne,
- 5 - la ligne de partage qui passe par le sommet et le point extrême avant correspondant au milieu du bout.

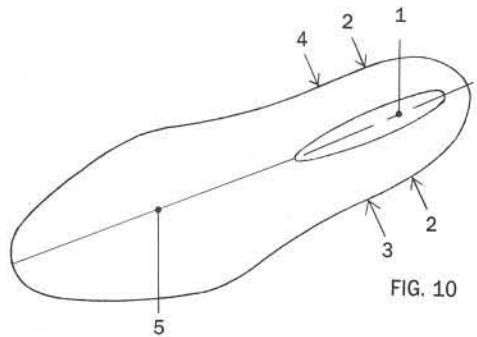


FIG. 10

Lorsqu'on la regarde **par-dessous** on y voit trois parties (fig. 11) :

- 1 - l'avant-pied,
- 2 - la cambrure,
- 3 - l'emboîtement

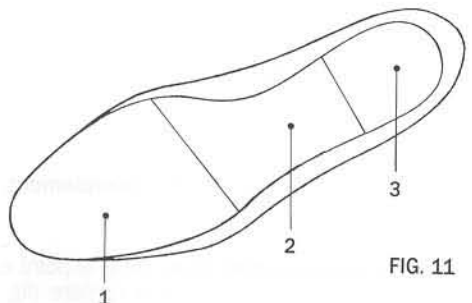


FIG. 11

TERMINOLOGIE DE LA FORME

1 - L'avant-pied se caractérise par la largeur des flancs (partie la plus large de la forme au niveau du périmètre aux doigts), la forme du bout et la ligne de carre (fig. 12).

2 - La cambrure est caractérisée par son galbe plus ou moins accentué selon la hauteur du talon, l'influence de la mode et le contour intérieur qui peut être marqué par une ligne de carre (fig. 12).

3 - L'emboîtement recevant le talon, a lui aussi sa ligne de carre et sa largeur (fig. 12).

Dans le sens longitudinal, ces trois parties constituent la surface plantaire. On y distingue (fig. 13) :

1 - l'axe plantaire, ou axe de la forme, qui joint les points extrêmes avant et arrière

2 - l'axe d'avant-pied

3 - l'axe d'emboîtement

4 - l'axe du talon

Lorsqu'on regarde la forme par l'avant, on voit (fig. 14) :

1 - le profil latéral : mur intérieur, mur extérieur

2 - le profil des carres intérieure et extérieure à l'intersection des murs et de la surface plantaire de la forme

3 - l'arête de contour supérieur du plateau le cas échéant, à l'intersection du plateau et des murs

4 - le bombé du plateau

5 - le bombé de la plante

Lorsqu'on regarde la forme **latéralement**, on distingue :

– la **longueur hors tout**, entre le point extrême avant et le point extrême à l'arrière (fig. 15).

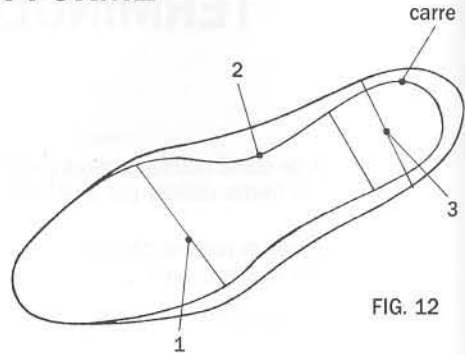


FIG. 12

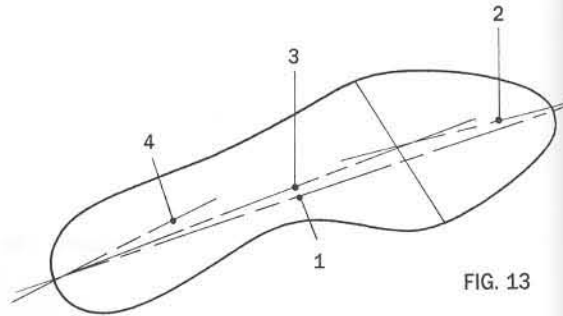


FIG. 13

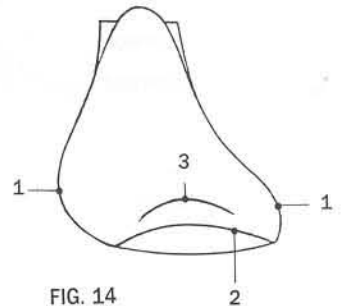


FIG. 14

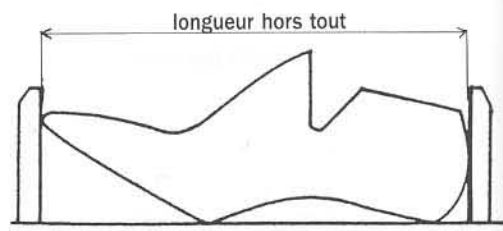
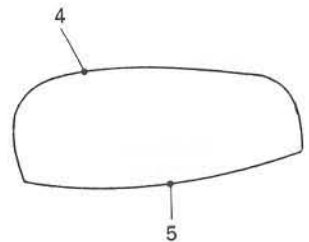


FIG. 15

TERMINOLOGIE DE LA FORME

– la **section longitudinale** : plan de partage vertical, passant par l'axe plantaire et le sommet de la forme (fig. 16).

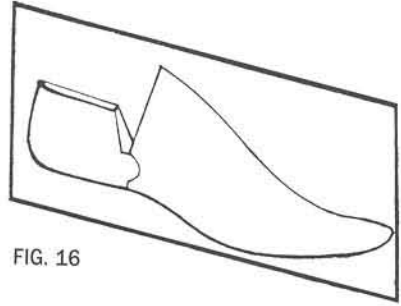


FIG. 16

– **l'avant-pied** (fig. 17, 18) avec :

- 1 - la portée
- 2 - le point extrême
- 3 - la chute des orteils
- 4 - le point d'articulation, à l'intersection de la ligne de flancs et du plan de partage vertical
- 5 - le repère du cou-de-pied
- 6 - le profil du bout et sa longueur
- 7 - le profil du cou-de-pied
- 8 - la hauteur de pointe au sommet

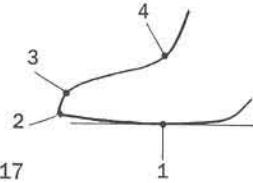


FIG. 17

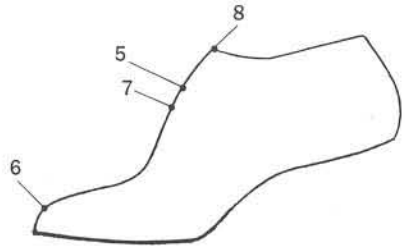


FIG. 18

– **l'arrière** (fig. 19) avec :

- 1 - le profil du sommet
- 2 - le repère de hauteur de quartiers
- 3 - le profil arrière
- 4 - l'angle de profil arrière
- 5 - le point extrême arrière
- 6 - la carre de l'emboîtement
- 7 - la pente du talon, angle formé par le plan de carre de l'emboîtement sur le plan de référence horizontal
- 8 - le profil de cambrure

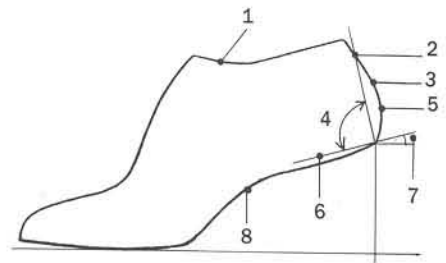


FIG. 19

Enfin, on peut opérer sur la forme diverses mesures périmétriques et longitudinales.